



Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion

COMMISSION COHESION SOCIALE

**Compte-rendu de la réunion du lundi 8 octobre 2018 à 18h00
Dans la salle La Fayette de l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR

1. Mission Ville pour tous - Semaine de sensibilisation au handicap dans les écoles élémentaires
2. Pôle Tranquillité Publique
Commerce et Réglementation _ - Convention de partenariat avec la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de la Moselle
3. Pôle Politique de la Ville,
Cohésion Territoriale et
Insertion - Contrat de Ville 3^{ème} programmation
Rapport Contrat de Ville 2017 de Metz Métropole
et DSU

Étaient présents, sous la présidence de : Madame Selima SAADI, Présidente

- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Anne HOMMEL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, Membre suppléant

- Madame Christelle ENAUX-BOHL, Chef de la Mission Ville pour tous
- Madame Nadine KRIEGEL, Pôle PVCTI
- Monsieur Alexis LAMBERT, Directeur-Adjoint au Pôle PVCTI
- Madame Anne-Lise RUVERA, Chargée de Mission au Pôle TPCR
- Madame Catherine VOIRIN, Directrice du Pôle PVCTI

Étaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe chargée de Quartiers

- Madame Catherine MERGEN-MOREL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre titulaire
- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant
- Monsieur Thierry GOURLOT, Conseiller Municipal, Membre suppléant
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, Membre suppléant

Madame Selima SAADI, ouvre la séance à 18H00 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1er Point – Semaine de sensibilisation au handicap dans les écoles élémentaires

Une semaine d'actions de sensibilisation au handicap se déroulera du 3 au 7 décembre prochains, dans les 33 écoles élémentaires de Metz. L'objectif de cette démarche pédagogique consiste à ce que chaque élève bénéficie au moins une fois de cette action de sensibilisation au cours du 1^{er} cycle, du CE2 au CM2.

La formation sera animée par les enseignants, sur la base d'un kit pédagogique conçu par l'Education Nationale et composé d'un guide d'accompagnement et de petits matériels d'animation (textes en braille, livres de littérature jeunesse, images.....).

Les séances, d'une durée de 2 heures prendront la forme d'échanges et de mises en situation concrète. Elles seront composées de 4 étapes : définition du handicap, mise en place d'ateliers, retour sur ces ateliers et liens avec les situations quotidiennes. La Ville de Metz financera l'achat du matériel nécessaire pour un montant total de 4 950 €.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Agnès MIGNAUD*

2ème Point – Tranquillité Publique, Commerce et Réglementation : Convention de partenariat entre la Ville de Metz et la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de la Moselle (DTPJJ)

La Municipalité a développé son partenariat avec la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ce dernier est aujourd'hui renforcé par la mise en place d'une convention entre les deux institutions.

Les actions à mettre en œuvre s'adressent à des mineurs et des jeunes majeurs ayant principalement entre 12 et 25 ans, connus de l'autorité judiciaire et faisant l'objet d'un suivi dans ce cadre. L'objectif de la convention est de définir les modalités de partenariat et développer des actions de prévention de la récidive. A ce titre, la Ville de Metz propose des travaux pédagogiques, d'amélioration de l'environnement, d'entretien et de manutention, d'effectuer une activité d'intérêt général.

Différentes actions ont eu lieu cette année. Par exemple, la pose de barrières lors de l'Onde Messine du 26 juin, pour les manifestations du 14 juillet, la participation à Metz-Plage (mise en peinture des chalets, montage et démontage du site). Un retour très positif sur la participation de ces jeunes à ces activités a été constaté : implication dans les tâches, efficacité, bon état d'esprit.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Sébastien KOENIG*

3ème Point – Contrat de Ville : 3^{ème} programmation

Le Contrat de Ville de Metz Métropole permet le soutien à des projets associatifs répondant aux objectifs validés par l'ensemble des signataires.

Pour cette dernière programmation, il s'agit de soutenir de nouvelles actions de cohésion sociale en soutenant le démarrage d'une jeune association, en développant la pratique des cultures urbaines, de théâtre, en s'interrogeant sur la place des femmes dans le rap. Sont également prévues la mise en place d'un Fonds de Participation des Habitants (dont la gestion sera confiée au COJEP) et d'un espace FLE (Français Langue Etrangère) dans des locaux de LogiEst, Cour du Languedoc à Metz-Borny, porté par le GIP "Formation tout au long de la vie". 57 150 € seront versés pour l'ensemble de ces actions.

Les membres de la Commission Cohésion Sociale souhaitent qu'un "focus" soit plus spécialement signalé sur le projet FLE et qu'une mise en valeur de cette action soit évoquée dans la future délibération du Conseil Municipal.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Selima SAADI*

3ème Point – Rapport Contrat de Ville 2017 de Metz Métropole et Dotation de Solidarité Urbaine

La loi du 21 février 2014 pour la Ville et la Cohésion Urbaine prévoit l'élaboration d'un rapport annuel du Contrat de Ville. Il intègre l'ensemble des activités menées dans le cadre du Contrat et de ses 3 piliers ainsi que le bilan de l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) au bénéfice des Quartiers de la Politique de la Ville (QPV). La loi prévoit également que le projet de rapport soit transmis par l'intercommunalité aux conseils municipaux et aux conseils citoyens pour avis, avis qui seront annexés au rapport et transmis à Metz Métropole qui devra apporter des réponses aux questions ou remarques.

Les élus sont donc appelés à prendre acte de ce rapport annuel 2017 qui met en valeur différents projets d'investissement (Maison de l'Agora, Halte-garderie des Primevères) mais également un

effort important dans le soutien aux associations (Contrat de Ville, Dispositif de Réussite Educative...).

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Selima SAADI*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 50.